

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

Niveau CECR	A1.1
Filière	FLE A
Compétence évaluée	Production écrite
Support	Formulaire d'inscription (au jury central).
Description de l'activité	Les apprenants doivent remplir un formulaire d'inscription.
Compétences langagières (cocof)	<p>Peut donner des informations sur soi dans un questionnaire ou une fiche de renseignement. Peut écrire des mots, des chiffres, des dates.</p> <p><i>Si l'apprenant utilise sa carte d'identité (ou tout autre document) pour recopier les informations :</i> Peut recopier des mots, des chiffres, des dates.</p>
Compétences communicatives évaluées	Écrire pour s'identifier.
Compétences linguistiques en production	<p>Lexicales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pays ou ville (de naissance) - Adjectif de nationalité - Adresse - Date
Pondération proposée pour l'activité	<p>10 points</p> <p>1 pt par réponse correcte</p> <p>On ne tiendra pas compte de l'orthographe (pour la nationalité, le lieu de naissance et l'adresse), sauf si celle-ci gêne la compréhension des informations données.</p>



Wallonie



Service public
de Wallonie

FORMULAIRE D'INSCRIPTION¹ - EXAMEN JURY CENTRAL

Nom :

Prénom :

Sexe :

masculin

féminin

Nationalité :

Lieu de naissance :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

e-mail:

ATTENTION

Pour que votre inscription soit considérée comme complète et recevable, il faut :

- 1) Le présent formulaire complété, daté et signé.
- 2) Avoir versé le droit d'inscription¹ de **35,00 euros** sur le compte numéro IBAN **BE43 0912 1502 6801** (Code Bic : GKCC BE BB). Ne pas oublier de mentionner les données suivantes en communication: votre nom et prénom, accompagné du code en 5 chiffres (ex : 20090 pour les connaissances en gestion de base).
- 3) Joindre en annexe une copie de la preuve de paiement.
- 4) Joindre en annexe une copie recto/verso de votre carte d'identité.

Sur le site <http://wallonie.be/formulaire> vous trouverez un syllabus destiné à vous aider à préparer cet examen.

Date : Signature :

¹ Le droit d'inscription n'est en aucun cas remboursable (sauf en cas de force majeure, comme par exemple maladie avec certificat médical). Si vous ne pouvez pas participer à l'examen pour lequel vous êtes invités, il est possible de participer à une nouvelle session après réinscription et nouveau paiement du droit d'inscription.